

Les mardis du Groupe PLR

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, le populisme ambiant et les idéologies excessives. Il défend les libertés individuelles, prône la cohésion et met en avant l'innovation.

Quelques éléments des séances des **15 mars, 12 et 19 avril 2016** sont à relever :

Quel avenir pour les petits abattoirs vaudois ?

Avec un faible volume d'abattage, réparti sur une multitude de sites, les abattoirs vaudois sont confrontés à des problèmes de rationalisation et donc de coûts, notamment lorsqu'il faut rémunérer les contrôleurs des viandes. C'est le constat que la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a fait en réponse à la [question orale](#) du député PLR Jean-Marie Surer. Ce dernier demandait si le canton ou les communes ne pouvaient pas soutenir les petits abattoirs lorsque les frais inhérents aux contrôles des viandes, obligatoires, augmentent exagérément. Un cas concret : celui de l'abattoir de Sévery, qui a vu partir à l'étranger, pendant une année, son contrôleur des viandes. « Faute de trouver un contrôleur dans la région, le SCAV a nommé comme remplaçant un vétérinaire habitant à une trentaine de kilomètres de l'abattoir, ce qui a presque doublé le prix du contrôle des viandes pour la petite PME, mettant en péril sa survie », développe le député PLR. Puisque le contrôle des viandes est imposé par la loi, est-ce à la PME de payer l'entier des frais ? La conseillère d'Etat a répondu en ces termes : « Légalement, il est prévu que les communes prennent en charge les honoraires des vétérinaires », elles reçoivent pour cela des émoluments, mais « [...] il n'est cependant pas exclu que la part non couverte par l'émolument soit répercutée partiellement, ou intégralement, sur l'abattoir. » La conseillère d'Etat a ensuite proposé des pistes : optimiser le réseau d'abatage en rapprochant certains petits établissements et en coordonnant les abatages entre eux. Ce qui ne résout pas, dans l'immédiat, la situation de l'abattoir de Sévery.

Une prison vide ne remplit pas les caisses du canton

Déposée en 2014, l'[interpellation](#) du député PLR Claude Matter a trouvé réponse en ce mois d'avril 2016. Il mettait le doigt sur la sous-exploitation de la prison pour mineurs des Léchaïres à Palézieux, inaugurée en 2014. Selon un concordat passé avec les cantons romands et tessinois, les détentions provisoires et l'exécution des peines des mineurs devraient se faire uniquement à Palézieux. Chaque canton participant au financement de la prison. « Mais voilà, ces cantons ne semblent pas respecter l'accord », observait Claude Matter. Qui paie pour des locaux vides ? Dans sa réponse, le Conseil d'Etat a commencé par peindre une situation plutôt réjouissante : une baisse non prévisible de 44% de la délinquance juvénile entre 2009 et 2014 explique l'occupation partielle de la prison. De ce fait, la détention de « jeunes adultes » a été permise pour occuper les locaux. Moins réjouissant, le faible taux d'occupation a en effet généré un déficit. Les cantons participant ont reçu de Mme Métraux une proposition pour le combler. Selon elle, ils devraient respecter leurs engagements. Claude Matter y veillera.

😊 **La perle** : en séance de commission, les Jeunes POP-Vaud étaient invités à défendre leur [pétition « pour des transports publics gratuits pour les apprentis, les étudiants et les jeunes de moins de 25 ans »](#). Parmi leurs arguments : la gratuité des transports publics éviterait aux jeunes de conduire sous l'emprise de l'alcool et ils sont convaincus que, grâce à cette idée, il nous sera possible « [...] d'atteindre les objectifs globaux de réduction des émissions de CO² énoncés dans le cadre de la Cop21 ». Viser haut pour retomber bas ? La pétition a en tout cas été rejetée, purement et simplement, par la commission et le plénum.

☺ **La perte** (de repère ?) : certes, on a parlé de « guerre du logement », mais lorsqu'un député Vert refait l'historique du « paquet » en déclarant, que « S'il n'y a pas eu de sang ou de larmes, je peux encore voir les gouttes de sueur qui perlent sur le front de ceux qui ont contribué à construire ce compromis », on se croirait dans un remake d'*Il faut sauver le soldat Ryan*.

Objets PLR déposés les 9 février, 1er et 8 mars 2016

Interpellation

- Nicolas Croci Torti et consorts - [Accueil des migrants : quelle stratégie pour une répartition cantonale juste et équitable ?](#)

Postulat

- Philippe Cornamusaz et consorts - [Pourquoi ne pas passer de la quine au carton et autoriser les lots en espèces ?](#)

Question orale

- Jean-Marie Surer - [Tarif du contrôle des viandes](#)

...A mardi, dans trois semaines.

Laurine Jobin

Groupe PLR

groupe@plr-vd.ch

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

Secrétariat général

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

T: 021 323 72 78

F: 021 320 60

www.plr-vd.ch